

ANNÉE 2010

ÉPREUVE N° 3

DURÉE : 3 heures. - COEFFICIENT : 5

Le candidat traitera obligatoirement celui des six sujets correspondant à l'option formulée dans sa demande d'admission à concourir.

Il trouvera ces sujets aux pages suivantes du présent fascicule :

Page 3 : Option Analyse économique ;
Page 4 : Option Gestion comptable et analyse financière ;
Page 11 : Option Mathématiques.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie informatisée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne devra porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Tournez la page S.V.P.

Le candidat devra compléter l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformer aux instructions données

Après avoir servi l'en-tête, rabattre et coller le cache

Code centre d'examen

Concours : **externe**
(interne ou externe - affectation régionale ou nationale)

Pour l'emploi de : **Inspecteur-élève généraliste des impôts**

Épreuve n° **3**

Matière : **Indiquer le code-matière et son libellé**

Date **15 | 10 | 2009**

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Vérifier la codification du centre d'examen

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

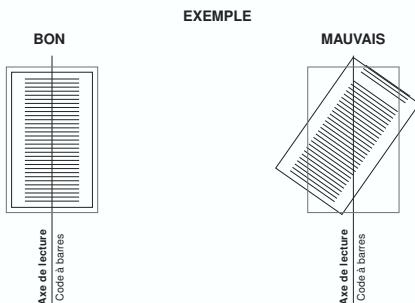
À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors du cadre prévu à cet effet, il est interdit de signer sa copie ou de mettre un signe distinctif.

Les étiquettes d'identification ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

POSITIONNEMENT DES ÉTIQUETTES

Pour permettre la lecture optique de l'étiquette, le trait vertical matérialisant l'axe de lecture du code à barres doit traverser la totalité des barres de ce code.



NOTE/20

20	19	18
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	16	15
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	13	12
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	10	09
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08	07	06
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05	04	03
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02	01	00
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25	50	75
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOTE/20

Numéro du correcteur

Numéro de copie

Numéro de copie

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

GESTION COMPTABLE ET ANALYSE FINANCIÈRE

Code-matière 040

SUJET

Remarques préliminaires :

L'usage des calculatrices est autorisé ainsi que la liste des comptes du Plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Le présent sujet comporte deux parties indépendantes. Elles peuvent être traitées dans un ordre différent de celui du sujet.

Toutes les solutions devront être justifiées.

PREMIÈRE PARTIE

L'entreprise individuelle PLONGEON est une PME qui exerce une activité de négoce en gros et demi-gros d'appareils électroménagers. La comptabilité est tenue selon un système classique.

Son exercice comptable coïncide avec l'année civile.

Au 31/12/N, le comptable établit une balance provisoire avant inventaire et détermination du résultat (balance fournie en annexe).

REMARQUES :

1. Il est précisé qu'il est appliqué un taux fictif de TVA de 20 %.
2. Les opérations sont réalisées après le 1^{er} janvier 2005.
3. La balance après inventaire n'est pas à établir.

Travail à faire

Au vu de la balance et des données fournies ci-après :

1. Enregistrez au livre journal général les opérations restant à comptabiliser ainsi que les écritures d'inventaire ou de régularisation au 31/12/N ;
2. Déterminez et comptabilisez le résultat comptable de l'exercice clos le 31/12/N.

1. AMORTISSEMENTS ET REGULARISATIONS DES CESSIONS

L'entreprise pratique l'amortissement linéaire et fournit les éléments suivants :

	Durée réelle d'utilisation	Durée normale d'utilisation
Logiciel	3 ans	3 ans
Construction structure : 75 000 €	50 ans	50 ans
Construction toiture : 30 000 €	15 ans	10 ans
Matériel de transport	10 ans	10 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	10 ans	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans	10 ans

a) le logiciel a été acquis le 01/04/N-1.

L'entreprise a souhaité bénéficier des dispositions de l'article 236-II du Code général des impôts qui dispose que : « Lorsqu'une entreprise acquiert un logiciel, le coût de revient de celui-ci peut être amorti en totalité dès la fin de la période des onze mois consécutifs suivant le mois de cette acquisition. Cet amortissement exceptionnel s'effectue au prorata du nombre de mois restant à courir entre le premier jour du mois de la date d'acquisition du logiciel et la clôture de l'exercice ou la fin de l'exercice ou la fin de l'année. Le solde est déduit à la clôture de l'exercice suivant ou au titre de l'année suivante ».

b) Les constructions et le mobilier ont été acquis le 1/1/N-4.

c) Au 31/12/N-1, le compte matériel de transport comprenait :

- une camionnette Renault Master achetée 16 000 € HT le 01/07/N-4 et amortie pour 14 000 € au 31/12/N-1 ;
- une voiture Peugeot 207 achetée 12 000 € TTC le 01/07/N-4 et amortie pour 10 500 € au 31/12/N-1 ;

Tournez la page S.V.P.

- une voiture Renault Twingo achetée 10 000 € TTC le 01/01/N-3 et amortie pour 7 500 € au 31/12/N-1.

L'entreprise PLONGEON a acquis le 1^{er} avril de l'exercice en cours un véhicule Renault Clio pour un prix TTC de 24 000 € (dont TVA de 4 000 €). En échange, le garagiste a repris la Renault Twingo pour 3 500 €.

A cette occasion, seule l'écriture suivante a été comptabilisée :

01/04/N		
2182 - Matériel de transport	16 500	
4456 - TCA déductibles	4 000	
512 - Banques		20 500
Achat Renault Clio - Règlement soulté		

Le véhicule Renault Twingo a été cédé à un négociant en matériel d'occasion sans TVA.

L'entreprise pratique l'amortissement complémentaire l'année de cession.

d) Au 31/12/N-1, le compte matériel de bureau et matériel informatique comprenait :

- un ordinateur Samsung acheté 1 000 € HT le 1/1/N-4 et amorti pour 400 € au 31/12/N-1 ;
- une imprimante Epson achetée 800 € HT le 1/1/N-2 et amortie pour 160 € au 31/12/N-1.

2. CLIENTS DOUTEUX

a) État des clients douteux au 31/12/N.

NOMS	NOMINAL DES CRÉANCES (T.T.C.)	DÉPRÉCIATIONS AU 31/12/N-1	SITUATION AU 31.12.N
ROLAND	1 500	300	Créance définitivement irrécouvrable
SA JACQUES	3 300	400	Porter la dépréciation à 80 %
SNC LA PUCE	3 360	2 800	Le client a réglé 1 500 € le 03/02/N. Le solde est irrécouvrable
	8 160	3 500	

N.B. : Les pertes sur créances irrécouvrables n'ont pas été constatées pendant l'exercice.

b) État des créances devenues litigieuses au cours de l'exercice.

NOMS	NOMINAL DES CRÉANCES (T.T.C.)	OBSERVATIONS
ROMAIN	6 000	Créance totalement irrécouvrable Perte non constatée pendant l'exercice

N.B. : L'entreprise utilise la méthode globale pour ajuster sa dépréciation des comptes clients

3. PROVISIONS POUR RISQUES

a) À la clôture de l'exercice N-1, l'entreprise a constaté par le débit du compte 687 une provision de 4 000 € pour faire face à un litige l'opposant au transporteur TRANS'RAPIDO.

À la suite d'un arrangement amiable, il a été convenu que ce dernier recevrait une somme de 2 000 €, mettant un terme définitif à ce différend. Aucune écriture n'a été comptabilisée.

Le règlement n'est pas intervenu.

b) De plus, un salarié a saisi le Conseil des Prud'hommes suite à son licenciement. Une provision de 3 300 € a été constituée pour faire face à ce litige (Provision à constater parmi les charges d'exploitation).

4. CHARGES ET PRODUITS

a) L'entreprise a reçu une facture de son fournisseur Legrand le 29/12/N relative à des marchandises livrées le 06/01/N+1. L'écriture suivante a été comptabilisée.

29/12/N		
607 - achats de marchandises	10 000	
4456 - TCA déductibles	2 000	
40N - fournisseurs		12 000

b) Il reste au 31/12/N (fournitures non utilisées) :

- des fournitures de bureau : 200 € H.T.
- du fuel : 1 000 € H.T.

NB : Matières et fournitures ne passent pas par un compte de magasin (enregistrement au compte d'achats non stockés 606).

c) Le 01/07/N l'entreprise a payé la prime d'assurance incendie afférente à ses locaux professionnels pour la période du 1/7/N au 30/06/N+1 d'un montant de 900 €.

5. DÉCLARATION DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Montant des ventes du mois : 93 730 € HT.

Au 31/12/N, deux factures de prestataires de services pour un montant de 4 800 € figurent parmi les sommes dues aux fournisseurs.

6. STOCKS

Au 31/12/N, l'inventaire a donné les résultats suivants.

Le stock de marchandises est évalué au coût d'acquisition à 133 442 €. Dans ce montant figure :

- un 1^{er} lot de marchandises acheté 6 000 € HT, et qui, normalement aurait été revendu 9000 € HT. Mais, du fait d'une légère détérioration, ces marchandises devront être soldées avec un rabais de 25 % sur le prix de vente normal ;
- un 2^{ème} lot de marchandises évalué au coût d'acquisition à 4 000 € HT, qui a perdu 45 % de sa valeur par rapport au coût d'acquisition

ANNEXE : BALANCE PRÉPARATOIRE.

La balance avant inventaire des comptes de l'entreprise PLONGEON se présente comme suit au 31/12/N :

Nos des comptes	INTITULÉ DES COMPTES	MASSES		SOLDES	
		Débitrices	Créditrices	Débiteurs	Créditeurs
101	Capital		253 524		253 524
108	Compte de l'exploitant	21 600	2 000	19 600	
120	Résultat de l'exercice	16 265	16 265		
1451	Amortissement dérogatoire logiciel		1 500		1 500
1452	Amortissement dérogatoire toiture		4 000		4 000
151	Provisions pour risques		4 000		4 000
205	Logiciels	3 000		3 000	
211	Terrains	15 000		15 000	
2131	Constructions structure	75 000		75 000	
2132	Constructions toiture	30 000		30 000	
2182	Matériel de transport	54 500		54 500	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 800		1 800	
2184	Mobilier	5 190		5 190	
2805	Amortissement logiciel		750		750
28131	Amortissements constructions structure		6 000		6 000
28132	Amortissements constructions toiture		8 000		8 000
28182	Amortissements du matériel de transp.		32 000		32 000
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique		560		560
28184	Amortissements du mobilier		2 076		2 076
37	Stocks de marchandises	123 565		123 565	
397	Dépréciations des stocks de marchandises		4 500		4 500
401	Fournisseurs	814 747	864 748		50 001
403	Fournisseurs - Effets à payer	601 881	650 361		48 480
411	Clients	946 282	904 461	41 821	
413	Clients - Effets à recevoir	266 230	220 360	45 870	
416	Clients douteux ou litigieux	8 160	1 500	6 660	
421	Personnel - Rémunérations dues	122 312	122 312		
43	Sécurité sociale	67 910	67 910		
4455	TCA à décaisser	39 310	39 310		
4456	TCA déductibles	153 213	140 351	12 862	
4457	TCA collectées par l'entreprise	179 661	198 407		18 746
447	Autres impôts, taxes et versements	6 125	6 125		
491	Dépréciations des comptes de clients		3 500		3 500
512	Banques	1 021 464	995 351	26 113	
53	Caisse	14 508	12 658	1 850	
606	Achats non stockés de mat. et fourniture	6 460		6 460	
	À reporter	4 594 183	4 562 529	469 291	437 637

N°s des comptes	INTITULÉ DES COMPTES	MASSES		SOLDES	
		Débitrices	Créditrices	Débiteurs	Créditeurs
	Reports	4 594 183	4 562 529	469 291	437 637
607	Achats de marchandises	712 553		712 553	
61	Services extérieurs	17 578		17 578	
62	Autres services extérieurs	18 509		18 509	
63	Impôts, taxes et versements assimilés	6 125		6 125	
641	Rémunérations du personnel	108 247		108 247	
644	Rémunération du travail de l'exploitant	24 000		24 000	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	56 824		56 824	
646	Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	8 041		8 041	
658	Charges diverses de gestion courante	8 681		8 681	
661	Charges financières	2 484		2 484	
707	Ventes de marchandises		992 035		992 035
76	Produits financiers		2 661		2 661
	TOTAUX	5 557 225	5 557 225	1 432 333	1 432 333

DEUXIÈME PARTIE

L'entreprise LAMARQUE dont l'activité est la vente de piscines vous fournit son bilan clos le 31/12/N.

Bilan au 31/12/N

ACTIF	Brut	Amort Dép.	Net	PASSIF	Net
<i>Actif immobilisé</i>				<i>Capitaux propres</i>	
Terrains	25 000		25 000	Capital	40 000
Constructions	62 000	42 400	19 600	Réserves	4 000
Matériel et outillage	76 314	22 550	53 764	Résultat de l'exercice	11 468
TOTAL (I)	163 314	64 950	98 364	TOTAL (I)	55 468
<i>Actif circulant</i>				<i>Provisions</i>	
Stocks marchandises	44 000		44 000	Provisions	5 425
Créances clients	43 900	1 200	42 700	TOTAL (II)	5 425
Disponibilités	3 215		3 215	<i>Dettes</i>	
Charges constatées d'avance	1 935		1 935	Emprunt et dettes auprès des banques (1)	71 646
				Dettes fournisseurs	36 420
				Dettes fiscales et sociales	21 255
TOTAL (II)	93 050	1 200	91 850	TOTAL (III)	129 321
TOTAL GENERAL	256 364	66 150	190 214	TOTAL GENERAL	190 214

(1) dont concours bancaires de 22 912 €.

Les effets escomptés non échus au 31/12/N s'élèvent à 5 235 €.

Travail à faire

1)- Calculez le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

2)- Calculez les ratios suivants :

- Solvabilité générale ;
- Autonomie financière générale ;
- Liquidité générale ;
- Liquidité réduite.

3)-Commentez et analysez la situation financière de l'entreprise LAMARQUE. Quelles sont les solutions pour améliorer la situation financière ? Sachant que :

- Les fournisseurs sont réglés à 60 jours fin de mois et que les clients paient à 30 jours fin de mois ;
- Les produits en stocks représentent 4 semaines d'activité contre 3 semaines pour les entreprises du même secteur.